UPEC
Connaissance - Action

UNIVERSITÉ
PARIS-EST CRÉTEIL
VAL DE MARNE

Conseil d'administration réuni en formation plénière
Séance du 8 février 2019

Délibération CA-2019-13

Approuvant le don au profit de l'association « Échange et solidarité avec des familles africaines »

Vu le code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'université Paris-Est Créteil Val de Marne dans leur rédaction issue des modifications introduites par délibération du conseil d'administration du 10 novembre 2017 ;
Vu la délibération du Conseil d'administration du 7 septembre 2018 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé a été élu à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC), réuni le 8 février 2019 en formation plénière, à l'unanimité des 30 membres présents ou représentés :

ARTICLE UNIQUE : Approuve le don d'un montant de 500 euros au profit de l'association « Échange et solidarité avec des familles africaines ».

Fait à Créteil, le 8 février 2019

La Vice-Présidente du Conseil d'administration

Marie-Albane de SUREMAIN

Le Président de l'Université

Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

Le Directeur general des services est chargé de l'exécution de la présente délibération, laquelle fait l'objet d'une publicité par voie d'affichage et d'une transmission au Recteur de l'Academie de Créteil, Chancelier des universites.

DAIG/AL/JA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET GÉNÉRALES, 61, avenue du Général de Gaulle - 94010 Créteil
Tél. +33 (0)1 45 17 10 31 Fax. +33 (0)1 45 17 18 68 conseilsetcommissions@u-pec.fr